

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
02 mars 2026**

Nombre de Conseillers : 18 L'an deux mille vingt-six, le 02 mars, le Conseil Municipal  
Présents : 12 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du  
Votants : 17 Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026

**Étaient présents :** Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christian DURROTY, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Unaï IRIGOYEN.

**Excusés :** Christiane URKIA-MARTIN (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Benoît COVILLE (donne pouvoir à Alain PARIOLEAU), Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Patrick ALLEGROTTI), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA), Zigor GOEASKOETXEA (donne pouvoir à Unaï IRIGOYEN).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**DCM 2026-01 : LOCATION DE LA CANTINE MUNICIPALE**

Il convient de créer un tarif municipal afin notamment de pouvoir mettre à disposition la salle de la cantine municipale.

Vu la commission association en date du 12/02/2026 ;

Vu la délibération DCM 2024-41 du 30/06/2024 concernant les tarifs municipaux ;

Le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE de :

- **ARTICLE 1<sup>er</sup> :** ADOPTER les tarifs municipaux de la mise à disposition de la cantine ;

Cantine avec caution 500€ arbonars uniquement	150 euros le matin
Caution supplémentaire de 800€ pour la sonorisation/vidéo	300 euros l'après-midi
	400 euros la journée
	400 euros pour la sonorisation/vidéo

- **ARTICLE 2 :** VALIDER la convention de mise à disposition de la cantine ci-annexée ;
- **ARTICLE 3 :** VALIDER la mise à jour du tableau des tarifs municipaux :

GARDERIE ET CANTINE	
Quotient familial	Tarifs cantine
De 0 à 1 000	1 euros
de 1 001 à 1 250	4,30 euros
A partir de 1 251	4,55 euros
Adulte	6,30 euros

Quotient familial	
0 à 550	1,00 €
de 551 à 700	1,35 €
de 701 à 850	1,70 €
de 851 à 1250	1,95 €
de 1251 et plus	2,20 €
Quotient familial	Tarif garderie Journée
0 à 550	1,77 €
de 551 à 700	2,40 €
de 701 à 850	3,00 €
de 851 à 1250	3,30 €
de 1251 et plus	3,70 €
<b>AFFICHES</b>	
A3	15,00 €
A2 plastifiée	20,00 €
A1	20,00 €
<b>DROITS DE PLACE</b>	
Théâtre de la nature	100€ par évènement
Fronton Bil Toki	100€ par évènement
Terrasse de café (forfait annuel)	41€/m <sup>2</sup>
Marché Hebdomadaire Forfait	
Par an sans électricité	120,00 €
Par an avec électricité	150,00 €
Par mois sans électricité (Juillet et aout)	12,00 €
Par mois sans électricité (Juillet et aout)	15,00 €
<b>TAXE LOCALE PUBLICITE EXTERIEURE</b>	
Affichage non numérique superficie inférieure à 50 m <sup>2</sup>	16,70/m <sup>2</sup>
Affichage non numérique superficie supérieure à 50 m <sup>2</sup>	33,40/m <sup>2</sup>
Affichage numérique superficie inférieure 50 m <sup>2</sup>	50,10/m <sup>2</sup>
Affichage numérique superficie supérieure 50 m <sup>2</sup>	100,20/m <sup>2</sup>
Enseignes d'une superficie inférieure à 12m <sup>2</sup>	16,70/m <sup>2</sup>
Enseignes d'une superficie entre 12m <sup>2</sup> et 50m <sup>2</sup>	33,40/m <sup>2</sup>
Enseignes d'une superficie supérieure à 50m <sup>2</sup>	66,80/m <sup>2</sup>
<b>SERVICES PAYANTS AU GUICHET</b>	
Photocopie A4 noir et blanc	0,15 €
Photocopie A4 couleur	0,40 €
Photocopie A3 noir et blanc	0,30 €
Photocopie A3 couleur	0,80 €
Disque bleu	1,00 €
<b>NOUVEAU CIMETIERE</b>	
CAVURNES 30 ans	200 € LE TERRAIN
	500 € LE CAVEAU
PLEINE TERRE 2 PLACES	400€ LE TERRAIN
EMPLACEMENT 4 PLACES 50 ans	550 € LE TERRAIN
	2200 € LE CAVEAU
EMPLACEMENT 6 PLACES 50 ans	700 € LE TERRAIN
	2700 € LE CAVEAU
<b>ANCIEN CIMETIERE</b>	
EMPLACEMENT 4 PLACES 50 ans	300 € LE TERRAIN
	2000 € LE CAVEAU
EMPLACEMENT 6 PLACES 50 ans	450 € LE TERRAIN
	2500 € LE CAVEAU

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

ID : 064-216400358-20260302-DCM202601-DE

S<sup>2</sup>LO

LOCATION divers	
Cantine avec caution 500€ arbonars uniquement Caution supplémentaire de 800€ pour la sono	150 euros le matin 300 euros l'après-midi 400 euros la journée 400 euros pour la sonorisation/vidéo
Maison des associations avec caution 300€ arbonars uniquement	150€ la journée
Salle du Conseil avec caution 1 000€ entreprises	300€ la 1/2 journée en semaine
Table à l'unité	5,00 €
Chaise à l'unité	0,80 €
Tonnelle à l'unité avec caution 150€	15,00 €
SERVICES PAYANTS	
Elagage des arbres propriétaire négligents avec nacelle (hauteur théorique supérieure à 3m) ;	90€/mètre linéaire
Elagage des arbres propriétaire négligents sans nacelle (hauteur théorique inférieure à 3m)	60€/mètre linéaire

**Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus**

**Au registre sont les signatures**

**Arbonne, le 02/03/2026**

**Mme la Maire  
Marie José MIALOCQ**

